

# COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PARIS - Samedi 11 avril 2015

*Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire National*

## **Ordre du jour**

- ☞ Message d'accueil du Président National
- ☞ Appel des représentants de sections et des administrateurs.
- ☞ Désignation du président de séance.
- ☞ Allocution d'ouverture du président national.
- ☞ Minute de silence.
- ☞ Rapport moral du président national.
- ☞ Rapport financier du trésorier national.
- ☞ Rapport du vérificateur aux comptes.
- ☞ Approbation des comptes.
- ☞ Présentation et vote des délibérations.
- ☞ Election du tiers sortant.
- ☞ Approbation de la démission d'Yves ASCIONE, Président délégué de la section Var-Alpes Maritimes et rattachement de cette section à celle des Bouches du Rhône.
- ☞ Approbation du rattachement de la Lorraine à la section Alsace-Territoire de Belfort et changement de nom.
- ☞ Coupe COURHEOUX.
- ☞ Clôture de la séance.

## **Message d'accueil du Président national**

*« Bonjour à toutes et à tous.*

*Chers Amis (es),*

*Nous voici réunis pour l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire de notre Association ACOMAR et je vous souhaite, bien naturellement, la bienvenue dans cet établissement qui nous accueille régulièrement, et qui donne à notre réunion de ce jour, son caractère officiel.*

*Je tiens à remercier, chacune et chacun, d'entre vous pour votre présence et votre participation à cette journée de travail et de représentation de notre Association ACOMAR. Je salue, avec respect, le vif intérêt que vous portez à notre Association et aux valeurs qu'elle incarne partout en France. J'adresse également un merci plus particulier à toutes celles et ceux qui viennent de très loin, voir des régions frontalières. Par votre présence, aujourd'hui, vous honorez :*

- *L'ensemble du travail qui a été produit durant ces 12 derniers mois,*
- *Mais aussi : Ceux que vous avez élus et qui vous représente au quotidien.*

*Je formule le souhait, que cette Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles, et que l'ensemble des travaux dont nous allons débattre, soit aussi évolutif que prospère. Bien sûr, tous nos membres ne sont pas présents aujourd'hui. Beaucoup œuvrent, en ce moment au sein des PMM, ou sont retenues par des cérémonies locales ou des obligations familiales.*

*Il convient aussi, et surtout, d'avoir une pensée bien affectueuse, pour tous nos camarades qui sont malades ou très souffrants depuis plusieurs semaines et qui ne peuvent être présents, aujourd'hui.*

*Tous les ans à pareille échéance, nous nous réunissons autour des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons ensemble pleinement. En venant ici, au sein de cette Assemblée, chacune et chacun d'entre vous, apportent le respect de nos différences et la richesse de nos diversités. Vous apportez également votre joie du partage dans notre réussite collective. Que la solidarité qui vous anime, soit toujours le ciment de notre quotidien.*

*Je voudrais aussi vous dire que nos larmes et nos rires puissent nous unir, encore, dans le même élan de vie, et que notre regard soit toujours celui de la découverte et du désir de paix. Que cette nouvelle année, nous donne l'énergie et le dynamisme de ne jamais accepter les injustices. Qu'ensemble, nous puissions vivre, toujours et encore, dans la plus grande convivialité et dans une amitié qui n'a pas d'égale.*

*Je constate encore ce matin, avec plaisir, que j'ai toujours en face de moi, le même équipage, solide et volontaire, qui n'a aucune envie de lâcher la drisse de l'amitié, et qu'il est au fil des ans, bien installé dans notre embarcation, appelée Réserves Militaire et Citoyenne.*

*A titre personnel, je veux vous dire toute la satisfaction qui est la mienne, à me retrouver parmi vous, et qu'il m'est toujours bien agréable d'œuvrer au milieu de celles et ceux que j'apprécie beaucoup. Je pense que cela ne vous a pas échappé : Le Bureau National qui est devant vous, est aujourd'hui en comité restreint. En effet, le secrétaire national Gérard DESRUES est absent aujourd'hui. Il est parti en région pyrénéenne, pour sa cure annuelle qui a lieu impérativement en avril.*

*Comme vous avez pu le constater, cette journée va être particulièrement bien remplie avec un programme dense et surtout avec des horaires extrêmement contraignants. Aussi, je vous propose dans chacun des chapitres que nous allons aborder, d'aller principalement à l'essentiel, sans se perdre dans des discussions infinies, parfois stériles ou personnelles.*

*Pour entrer dans le vif des sujets, je vous propose de commencer par l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire, afin de valider, conformément à nos statuts, bon nombre de résolutions qui ont été à l'ordre du jour du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Extraordinaire de ce matin.*

*Compte tenu de nos horaires restreints et ne souhaitant pas m'étendre davantage dans ce message d'accueil, je vous propose d'ouvrir immédiatement l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire*

*Et pour terminer, Je vous souhaite une agréable journée.*

*Merci pour votre attention ».*

### **Appel des représentants de sections et des administrateurs**

Il est procédé à l'appel des sections et des administrateurs. 11 sections sur 15 sont présentes ou représentées totalisant 33 voix, ainsi que 15 administrateurs sur 21 qui représentent un total cumulé de 49 voix. Le quorum des 2/3, soit 33 voix, étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut être valablement délibérer.

### **Ouverture de l'Assemblée générale**

Toutes les conditions étant réunies le président Orsini, qui en assure la présidence, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte et prononce ces quelques mots :

*« En ma qualité de Président National j'ai l'honneur, le privilège et le grand plaisir d'ouvrir aujourd'hui, Samedi 11 avril 2015, à 11 h 30, l'Assemblée Générale Nationale Ordinaire de notre Association ACOMAR, ici, en salle 213 - 214, dans les locaux du Centre Marine de la Pépinière, situé 15 rue de Laborde, dans le 8<sup>me</sup> arrondissement de PARIS.*

*Cette Assemblée Générale Nationale marque le 83<sup>me</sup> Anniversaire de la création de L'ACOMAR, ayant pour date fondatrice, le lundi 11 avril 1932.*

*L'ensemble des travaux de restitution de cette Assemblée Générale est intégralement consacré à **l'exercice clos le 31 décembre de l'année 2014.***

*Seul, le rapport moral et d'activités qui vous sera détaillé dans quelques instants par votre Président National, servira également à orienter nos choix pour les 12 prochains mois. A plusieurs reprises, vous aurez à vous prononcer, par vos votes, sur toutes les parties statutaires qui le nécessitent. Les votes se feront sur le principe du **vote à main levée**, s'il ne se trouve personne pour demander le vote à bulletin secret.*

*Toutes les rubriques portées à l'ordre du jour décliné précédemment devront être entièrement développées et traitées »*

### **Minute de silence**

Le président Orsini demande une minute de silence en mémoire des Acomarins et marins qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale, ainsi qu'à celle des militaires de toutes armes en opérations extérieures qui ont payés de leurs vies le service de la paix. Il prononce les quelques mots suivants :

*« En ce 83<sup>me</sup> Anniversaire de la création de L'ACOMAR, ayons une pensée plus affirmée pour tous nos Amis Acomarins disparus au cours de ces décennies.*

*À tous nos camarades et Présidents Nationaux décédés, connus et moins connus, qui ont contribué par leur valeur, leur implication et leur attachement si généreux au rayonnement de L'ACOMAR, mais qui ont aussi meurtris nos cœurs de marins par leurs disparitions.*

*A vous, défunts marins, qui avez quittés les rangs de notre association. Sachez que L'ACOMAR vous est profondément reconnaissante.*

*A vous, la Gloire et l'Éternité. A nous, le Souvenir et le Respect ».*

### **Rapport moral et d'orientation du président national Roger ORSINI**

*« Mesdames et Messieurs,*

*Comme vous le savez, la lecture du rapport moral et d'activités est une des obligations statutaires exigées par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Comme chaque année, à pareille échéance je vais donc satisfaire à cette impérieuse nécessité en vous disant au préalable, que la lecture de ce rapport moral est la traduction exacte des exercices et synthèses faites par les membres de notre Bureau National, accompagnés des comptes rendus d'activités des Présidents Délégués de Sections ACOMAR, répartis sur l'ensemble du territoire national.*

*A savoir également, que ce rapport moral et d'activités de l'Année 2014, fait également office de rapport d'orientation pour l'année 2015.*

#### **Au plan national**

☞ *Au cours de l'année précédente, notre Association a réunie 2 fois son **Conseil d'Administration** les samedis 12 avril et 15 novembre.*

☞ *L'**Assemblée Générale Nationale** s'est tenue, le samedi 12 avril 2014, dans l'Amphithéâtre Lacoste de l'École Militaire qui nous a été gracieusement prêté par l'Institut des **Hautes Études de la Défense Nationale**. À noter la venue du **Chef d'État-Major de la Marine (CEMM)**, Président d'Honneur de L'ACOMAR, qui nous a honoré de sa présence.*

☞ ***Le Bureau National** quant à lui s'est réuni à 3 reprises les mercredis 9 janvier, 26 mars et 22 octobre 2014. Une quatrième réunion avait été programmée le mercredi 11 juin 2014, mais suite à des grèves SNCF à répétitions, nous avons été contraints de la supprimer.*

☞ *Le Ravivage de LA FLAMME sous l'Arc de Triomphe avec le dépôt de gerbe par notre Association, a eu lieu le samedi 12 avril 2014 à l'issue de notre assemblée générale.*

☞ *La Commission Nationale des Réserves de L'ACOMAR s'est tenue le samedi 12 avril 2014 dans l'amphithéâtre Lacoste de l'IHEDN, avec un brillant exposé du Contre-Amiral Benoit LUGAN, Directeur Adjoint de la DPMM.*

☞ *Le jeudi 16 janvier à 18 h 30, L'ACOMAR a honorée l'invitation du CEMM, à l'occasion de ses vœux aux Associations.*

☞ *Présence de L'ACOMAR aux invitations ministérielles concernant les cérémonies du mercredi 19 mars 2014, à Paris.*

☞ *Le mercredi 09 avril 2014, pour la Journée Nationale du Réserviste L'ACOMAR a déposé une gerbe sous l'Arc de Triomphe. Le Président Délégué de la Section Ile de France, Guy BARRAULT m'accompagnait dans cette représentation ainsi que notre Porte drapeau National, Philippe RENAULT.*

☞ *Le jeudi 08 mai 2014 à 11 heures, a répondu à l'invitation du Président de la République sous l'Arc de Triomphe, pour le 69<sup>me</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.*

☞ *Le mercredi 21 mai 2014, notre Association a honorée la seconde édition de la Journée du Marin créée par le CEMM. A Paris, nous avons répondu favorablement à son invitation. Plusieurs membres du Bureau National étaient présents, mais également une forte délégation de la Section IDF.*

☞ *Le mardi 27 mai 2014, présence de L'ACOMAR à la cérémonie de Remise des Prix de Commission Armées Jeunesse, à l'École Militaire.*

☞ *Le lundi 02 juin 2014 à 12 h 00, l'ACOMAR était conviée aux Invalides, sur invitation du Président de la République, à la cérémonie en hommage aux « Dissidents » de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane.*

☞ *Le vendredi 6 juin 2014 cérémonie dans le département de l'Ain (01), à MIRIBEL, à l'occasion du 70<sup>me</sup> Anniversaire du Débarquement sur les plages de Normandie le 6 juin 1944. Lors de la cérémonie le LV ® Roger ORSINI retrace les circonstances du débarquement du 1<sup>er</sup> Bataillon de Fusiliers Marins.*

☞ *Jeudi 12 juin 2014 à 16 h 00, réunion annuelle du CLIAMA dans les salons de l'Hôtel de la Marine.*

☞ *Le mercredi 18 juin 2014 : nous avons répondu à, l'invitation ministérielle à Paris, pour le 74<sup>me</sup> Anniversaire de l'Appel historique du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle.*

☞ *Jeudi 3 juillet 2014 à MIRIBEL (Ain), cérémonie d'Hommage aux marins mort à Mers El-Kébir le 3 juillet 1940, pendant le bombardement de la flotte française par la marine britannique.*

*A cette occasion le LV ® Roger ORSINI retrace les circonstances de la tragédie.*

☞ *Présence de L'ACOMAR sur les Champs Élysées pour les cérémonies de la Fête Nationale du 14 juillet.*

☞ *Mardi 19 août 2014, cérémonie d'hommage à la Nécropole Nationale de la DOUA à Villeurbanne pour le 70<sup>me</sup> Anniversaire de la mort de l'Amiral Jacques Trolley de Prévaux, Grand Résistant lyonnais et Compagnon de la Libération.*

☞ *Lundi 25 août 2014, 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de la ville de Paris. L'ACOMAR était présente à la cérémonie.*

☞ *Jeudi 18 septembre 2014, assemblée plénière de la Commission Armées Jeunesse à l'École Militaire. Nous y étions également présents.*

☞ *Le 25 septembre à Paris, notre Association était présente à la Journée Nationale d'Hommage aux Harkis.*

☞ *Du vendredi 10 au lundi 13 octobre 2014, l'ACOMAR était solidement représentée aux cérémonies commémoratives du centenaire des faits d'armes de la brigade des Fusiliers Marins de l'Amiral Ronarc'h, à MELLE et DIXMUDE (Belgique).  
Un large résumé de ces cérémonies est consacré dans le prochain numéro de L'ACOMARIN.*

☞ *Samedi 25 octobre 2014, déplacement en Champagne Ardenne et Remise officielle par votre Président National, de la Coupe COURTHÉOUX à la Section Champagne Ardenne, à MONTIER EN DER, en Haute Marne.*

☞ *Le 11 novembre 2014, l'ACOMAR est présente aux Commémorations Nationales à Paris et en régions.*

☞ *Au cours du Conseil d'Administration en date du samedi 15 novembre 2014, en salle 213 - 214, à la Pépinière, nous avons décidé la dissolution des Sections Corse et Bourgogne - Franche Comté.*

☞ *Au cours des mois de novembre et décembre 2014, à plusieurs reprises, j'ai été sollicité, en qualité d'auditeur de l'IHEDN, pour faire les préconisations d'un groupe de travail de la 9<sup>ème</sup> session intitulée « Cohésion Nationale et Citoyenneté ».  
De plus, notre revue nationale « L'ACOMARIN » a servi de document de travail pour son article de quatre pages sur le défilé du 14 juillet 2013, et a été inscrite dans les ouvrages de référence de l'IHEDN.*

☞ *Au cours de l'année 2014 notre Drapeau National porté par le Maître ( H ) Philippe RENAULT et/ou son suppléant le Second Maître ( R ) Adrien CHEVALIER est sorti 21 fois pour répondre aux multiples invitations reçues.  
Je salue, à nouveau, l'engagement et l'enthousiasme dont ils font preuve respectivement dans l'exercice de leurs fonctions et attributions.*

☞ *Au tout début de l'année 2014, suite à ma prospection fin décembre 2013, nous avons eu le plaisir d'avoir une page publicitaire complète sur la deuxième de couverture de notre revue L'ACOMARIN.*

*En effet, le Groupe DASSAULT a bien voulu accéder à ma sollicitation et nous a versé l'intégralité de notre facture, soit un montant de 2000 euros, dans les semaines suivantes. Cette somme a permis de couvrir le financement de notre revue.*

*En ce qui concerne l'année 2015, la même opération a été réalisée. Elle est actuellement en cours d'achèvement.*

☞ *Depuis octobre 2014, L'ACOMAR est en situation d'Association d'Intérêt Général. Ceci fait suite aux démarches entreprises par Gérard BOUHALLIER, notre Trésorier National à qui j'adresse mes très sincères remerciements pour les très bons résultats obtenus, et surtout pour l'opiniâtreté dont il a fait preuve durant la gestion de ce dossier.*

☞ *Notre Association ACOMAR a procédé, en début d'année 2014, au renouvellement du dossier de Partenaire de la Réserve Citoyenne.*

*L'Arrêté ministériel du 3 novembre 2014 au Journal Officiel de la République confirme, à nouveau, notre qualité de Partenaire de la Réserve Citoyenne pour les 3 prochaines années.*

*Voici résumé de façon très succincte, les principales synthèses marquantes de l'année 2014 au plan national.*

*Vous découvrirez les détails de celles-ci, dans mon compte rendu d'activités 2014 qui vous parviendra en cours d'année 2015, mais également dans les articles du nouveau numéro de L'ACOMARIN 231*

### *Le Président National*

☞ *Durant l'année 2014, votre Président National s'est déplacé à 22 reprises sur Paris, totalisant 61 journées de travail sur place.*

#### *Précisions*

*Il convient de préciser que ces déplacements à Paris font préalablement l'objet d'un travail de bureau important à la maison, avec une minutieuse préparation des dossiers à gérer à l'extérieur, et surtout lointain de votre domicile.*

*Ces déplacements s'avèrent nécessaires, car ils sont également la vitrine de notre représentation dans les hautes instances. Ils sont aussi la preuve de notre cohérence avec nos objectifs, l'assiduité de notre pleine implication et celle de nos responsabilités, et surtout la confiance faite par nos hauts dirigeants nationaux.*

*Ne pas satisfaire à ces déplacements, parfois très contraignants et très souvent avec très peu de préavis, ou aux invitations officielles émanant de la Présidence de la République, des ministères, ou du CEMM, notre Président d'Honneur, c'est perdre à jamais l'importante estime que ces personnalités nous confère.*

*Alors que beaucoup d'Associations (parfois plus importantes que la nôtre) rêvent de cette reconnaissance acquise en hauts lieux, il est sage et recommandé d'en avoir une gestion pertinente, afin de ne pas sombrer peu à peu dans l'oubli général ou institué.*

*Aux 22 précédents déplacements à Paris, s'ajoutent les 10 autres déplacements en régions pour les besoins et représentations de l'Association ou pour reprendre aux multiples invitations locales, totalisant 16 journées supplémentaires auxquelles il faut ajouter un déplacement de 4 jours en Belgique.*

*Sans oublier, les 2640 kilomètres effectués avec mon véhicule personnel pour satisfaire aux exigences représentatives et invitations diverses. Dans ce détail, je **ne mélange pas, ni je n'additionne** les déplacements et fonctions du Président Délégué de Section que je suis par ailleurs.*

#### *Conventions*

*Une nouvelle convention a été signée le vendredi 19 décembre 2014 à Arcueil, en région parisienne.*

*Les négociations avec la Fédération des Clubs Sportifs et Culturels de la Défense, commencées fin 2013, ont pleinement abouties en 2014. En effet, j'avais souhaité ces négociations car plusieurs d'entre vous, m'ont fait part de leurs intentions de pratiquer des activités sportives et/ou culturelles, ou artistiques. Afin d'obtenir une garantie nationale avec un établissement sérieux, compétent et diversifié en régions, cette convention de partenariat est un formidable outil qui manquait grandement à notre association et ses membres.*

#### *Commissions auxquelles nous participons régulièrement*

*Ces commissions sont au nombre de trois, en 2014.*

☞ *Commission Armées - Jeunesse (Convention de partenariat signée en 2008).*

*Les sessions 2013 - 2014 et 2014 - 2015 sont un bon cru. Notre Association ACOMAR y est très bien représentée. En effet, 1 membre ACOMAR est placé dans chacune des 4 Commissions pour la session 2013 - 2014 et pour la session suivante :*

*SM@ Loisel Guérin GT1 - SM@ Chevallier Adrien GT2 - MT@ Renault Philippe GT3 -*

*SM@ Boned Nicolas GT4*

*Au total\_ c'est 14 réunions par Commission dont 3 séances plénières qu'impose le calendrier annuel.*

*Comme l'an passé, le Général Rémy DUVAL, secrétaire général de la CAJ, m'a fait part, à nouveau, de son entière satisfaction dans la complète implication des membres L'ACOMAR dans les thèmes définis, mais également de l'intérêt et de l'investissement que porte L'ACOMAR au service de la CAJ.*

### **Conseil Supérieur de la Réserve Militaire** (5 réunions dont une plénière).

*Les 23 janvier, 25 juin, 18 septembre, 6 novembre et le 26 novembre 2014.*

*Le 23 septembre 2014 a eu lieu l'élection permettant le renouvellement des membres au Conseil Restreint du CSRM.*

*Le mandat de votre Président National (2012 - 2014) arrivant à échéance aux fonctions de membre de ce Conseil Restreint, a proposé à nouveau, sa candidature.*

*Il a été élu au premier tour avec un suffrage de voix conséquent.*

*L'Arrêté du 4 novembre 2014 au Journal Officiel du 19 novembre, portant nomination au Conseil Restreint du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire, reconduit et valide pour les trois prochaines années, votre Président National au sein de cette noble Assemblée.*

### **Commission Nationale du Diplôme d'Honneur de Porte-drapeau** (2 réunions annuelles) :

*Les réunions ont eu lieu les 12 mars et 15 octobre 2014. A celle-ci il faut ajouter 5 réunions de cadrage pour le Guide des Porte-drapeaux.*

*Comme je l'ai déjà précisé, j'ai intégré cette commission au début 2012 en qualité d'expert. La rédaction de mon Guide relatif aux Porte-drapeaux (document de référence de 81 pages) a séduit cette Commission de L'ONAC qui a souhaité mon admission en son sein.*

### **Nouvelles adhésions**

*Contrairement à certaines idées reçues et aux mauvaises langues qui colportent rarement la réalité L'ACOMAR a enregistré en cette année 2014 41 nouvelles adhésions. Celles-ci, s'ajoutent aux cinquante adhésions acquises l'an dernier. Depuis 2011, ce sont 202 nouvelles adhésions qui sont venues rejoindre nos rangs*

*Année après année, notre ascension en termes de recrutement s'accroît et nous ne pouvons que nous en réjouir. Alors que bon nombre d'associations se plaignent de la diminution inexorable et croissante de leurs effectifs, restons bien mobilisés et poursuivons activement cette dynamique de recrutement.*

*Par ailleurs, je salue à nouveau, le travail pertinent des présidents délégués de section pour leur activisme au plan local.*

*Cette quatrième augmentation d'effectifs consécutive devra fortement s'intensifier en 2015. Vous connaissez, maintenant tous, les objectifs qui nous ont été assignés par le Ministère de la Défense dans le courrier que je vous ai adressé précédemment. Je souhaite ardemment la pleine réussite de cette mission que je vous ai confiée, afin de démontrer véritablement aux instances supérieures que les membres de L'ACOMAR savent répondre efficacement et énergiquement aux défis qui nous sont adressés, sans risque de perdre la crédibilité qui est la nôtre.*

### **Représentations**

*Réactivé en cours d'année 2011, le Comité Franco-Belge pour préparer les cérémonies du Centenaire de la participation des Fusiliers Marins de la Brigade RONARC'H aux combats de MELLE et DIXMUDE en Belgique, les 11 et 12 octobre 2014, a poursuivi ses réunions d'organisation tout au long de l'année 2014. Je vous rappelle que L'ACOMAR est partenaire*

*de ce Comité d'organisation Franco-Belge et que Gérard DESRUES suit activement les évolutions de ce dossier.*

*Organisée pour la quatrième fois en coopération unifiée, la cérémonie d'hommage au Capitaine de Frégate de réserve, Gabriel DUCUING, au Cap Gris Nez, a eu lieu le dimanche 11 mai 2014. Une délégation importante de la Section Nord-Pas de Calais présidée par notre Délégué National Nord-Ouest, le Major(H) Gérard DESRUES, représentait notre Association ACOMAR. Cette commémoration tripartite (ACORAM, ACOMAR et FAMMAC) est le fruit de la mise en œuvre d'un partenariat réciproque, il y a quatre ans, entre ces 3 Associations Nationales pour une organisation annuelle tournante de la cérémonie.*

*En région Rhône Alpes, la troisième édition de la Cérémonie Régionale d'Hommage dédiée aux 1297 Marins Français tués lors de l'attaque surprise de Mers El Kébir, le 3 juillet 1940, s'est déroulée à Miribel, le 3 juillet 2014 en présence de bon nombre d'autorités civiles et militaires. Plus de deux cents personnes ont répondu présentes à notre invitation et ont commémoré cette triste page de notre histoire maritime. Pour 2015, je préconise, à nouveau, la nationalisation de cet hommage dans toutes nos sections ACOMAR. L'histoire a bien inscrit dans ses pages ce chapitre douloureux, mais la mémoire des hommes l'a presque oublié. 1297 marins tués en quelques heures et plus rarement un hommage rendu. Comme l'an passé, je souhaite vivement que nous reprenions ce flambeau dans l'ensemble de nos régions.*

### Rayonnement

*Dans sa directive en date du 05 novembre 2014, le CLIAMA a homologué L'ACOMAR et 29 autres associations dignes d'intérêt, pour siéger au sein de ce Comité.*

*Cette sélection a été faite parmi les quelques 300 fédérations, associations et amicales que compte le fichier général de la Marine. Cette homologation confirme pleinement notre statut, ainsi que la force représentative de nos ambitions. Elle salue également notre travail, notre participation et notre investissement auprès de l'Institution Marine.*

*L'analyse des comptes rendus d'activités 2014 qui me sont parvenus démontre le vif intérêt que vous portez au rayonnement local, départemental ou régional. Je ne peux que davantage vous encourager à l'intensifier. J'en veux pour preuve deux initiatives remarquables réalisées, à nouveau, en 2014 et qui nous ont vraiment séduites.*

*Les voyages découvertes des Forces Maritimes à Brest au profit de classes Bac Professionnel et de collégiens. Organisées respectivement par les Sections ACOMAR du Loiret - Loir et Cher et celle de Champagne - Ardenne, ces réalisations sont de véritables miroirs pour le rayonnement de l'institution, mettant ainsi en avant le brio et les savoirs faire des Acomarins régionaux. J'adresse bien volontiers, mes sincères félicitations à nos courageux organisateurs et remercie beaucoup les partenaires financiers et logistiques qui ont prêtés leur concours à ses concrétisations.*

*Vous retrouverez dans le prochain ACOMARIN aux chapitres de la vie des Sections, les articles correspondant à ces deux réalisations.*

*Je profite également de ce rapport moral pour saluer l'ensemble de nos cadres PMM et autres acteurs et animateurs auprès de l'institution, pour le travail remarquable qu'ils ont effectué au profil de notre jeunesse.*

*Ce travail au profit de notre jeunesse doit impérativement s'intensifier en 2015, et cela au sein de toutes nos sections.*

*N'hésitez pas à prendre des initiatives, je serai à vos côtés pour les soutenir.*

### Devoir de mémoire

*Chaque année, je suis agréablement surpris de constater combien votre présence et vos initiatives dans ce domaine, sont généreuses. Avec toujours plus de participations et*



*d'organisations avec les services départementaux de l'ONAC et des comités du Souvenir Français, il demeure certain que les bilans et synthèses ont connu bien des évolutions. Je ne doute pas que ceux-ci vont prendre encore et davantage d'ampleur en 2015.*

### **JNR 2014**

*Comme chaque année, certaines sections n'ont pas encore réussies à intégrer les structures de pilotage locales, malgré les efforts occasionnés. Comme je vous l'ai dit à différentes reprises, les dysfonctionnements départementaux et/ou les non représentations constatées dans vos zones de compétences, feront à nouveau l'objet d'une recommandation particulière et soutenue auprès du CSRM. Pour ce faire, je vous demande de me faire parvenir, dans les meilleurs délais, l'ensemble des problèmes rencontrés ou vos suggestions à faire valoir. Je ne manquerai de les relayer à l'autorité compétente. Par ailleurs, j'ai constaté lors de mes déplacements, une motivation et un engouement remarquable dans les régions où elles ont eu lieu. La tenue de stands et autres réalisations militaires honore pleinement leurs acteurs.*

*Pour 2015 poursuivons, et ne relâchons pas l'ensemble de nos efforts pour être présents à ces journées essentiellement dédiées aux réservistes que nous sommes, car elles nous valorisent pleinement.*

### **Site internet - Communication**

*Depuis son ouverture en octobre 2007, sa fréquentation ne cesse d'évoluer (350.000 visites à ce jour). Obtenant aujourd'hui une moyenne de 4023 visiteurs par mois, je pense pouvoir affirmer que notre site est maintenant en bonne santé et en excellente vitesse de croisière. 128 visiteurs par jour depuis sa création, il y a 7 ans ½. L'ACOMARIN ACOMAR sur Facebook compte 361 amis. La page officielle du site compte à ce jour 195 j'aime. Cependant, c'est aussi à nous de continuer à l'entretenir davantage et de lui fournir l'ensemble de vos comptes rendus et des manifestations que vous organisez. Son contenu d'informations est toujours d'une grande qualité, mais comme tout bon produit, il mérite certainement une nouvelle évolution. Cette vitrine de notre association est à mes yeux, très importante. Elle l'est aussi, au regard de nos institutions et de ceux qui souhaitent prochainement devenir nos partenaires.*

*Pour l'ensemble du travail accompli, j'adresse mes plus vives félicitations et compliments à notre webmaster, Jean Claude MERLE.*

### **L'ACOMARIN**

*Notre revue nationale « L'ACOMARIN » est chaque année, plus attractive que la précédente. Il me parvient à chaque parution, bon nombre de félicitations en tous genres que je retransmets, sans plus tarder, à son concepteur Philippe CHOVET et à son épouse qui en assure la relecture.*

### **Perspectives**

*Je vous demande une attention particulière. Comme je vous le précise depuis deux ans, et je vous le répète bien volontiers aujourd'hui, ce 83<sup>me</sup> anniversaire de L'ACOMAR doit nous permettre de franchir **une étape nouvelle et très importante**. L'actualité, les réalités et les défis du quotidien évoluent plus que rapidement. Nous devons, sans tarder et impérativement **nous adapter à un monde nouveau**. L'évolution des réserves, à très court terme, va être sans commune mesure avec ce que nous avons connu. Notre association devra certainement prendre des **décisions majeures** et s'orienter très vite pour rester dans la cour des grands. **A nous de savoir faire et de savoir initier**. Si nous n'arrivons pas rapidement à nous mettre sur ce cap et sur ses orientations, je crains la venue de jours difficiles et sombres*

### **A l'attention de nos Sections et de nos représentants territoriaux**

*Lors de notre Assemblée Générale Nationale, le 12 avril 2014, à l'École Militaire, vous m'avez reconduit, une nouvelle fois, aux fonctions de Président National. Je mesure, bien naturellement, toute la confiance que vous me témoignez et je vous en remercie beaucoup.*

*Au cours de cette mandature 2014 - 2017, la priorité principale sera donnée au rayonnement croissant de notre représentation en régions et à l'intérieur de nos départements, afin que soit pleinement acquis et valorisé par les décideurs territoriaux et maritimes, l'ensemble de nos cœurs de métiers au profit de l'intérêt général de nos concitoyens, mais aussi celui de notre institution partenaire la Marine Nationale.*

*Depuis le début de mes mandatures en septembre 2004 j'ai volontairement et toujours placé la section au cœur de notre structure. Sachez que je suis particulièrement attaché aux résultats obtenus dans chacun de vos territoires et je suis autant sensible à votre représentativité locale. Plus votre présence sur le terrain sera active et visible, plus grande seront votre valorisation et votre reconnaissance aux yeux des citoyens et au regard des élus. Au cours de cette mandature je veux accroître impérativement cette représentativité dans nos sections. Elle est nécessaire car elle semble parfaitement inégale géographiquement.*

### Remerciements

*Je tiens à remercier toutes les personnes qui en 2014 ont contribué bénévolement à nos activités, tous ceux qui ont soutenu en provinces, tout au long de l'année, le fonctionnement de notre association, ainsi que tous ceux qui au titre de leurs responsabilités ont appuyé notre action au quotidien.*

*Je remercie également l'ensemble des membres du Bureau National, pour le travail effectué au cours de cette année écoulée et leur renouveau bien volontiers toute ma confiance.*

### Pour conclure

*Nous avons acquis au fil du temps beaucoup de respect, d'amitiés réciproques et de franchise entre nous, et il y a tout lieu d'en être fiers.*

*Nos différences sont devenues avec le temps, des valeurs et des atouts de qualité que nous cultivons, aujourd'hui, au quotidien. Elles nourrissent aussi tous nos modes de fonctionnement, ainsi que nos fondamentaux au sein de toutes nos hiérarchies. Sachons préserver intactes ces valeurs uniques. Sachons toujours nous rassembler, même si de temps à autres, la météo se durcit. Là seulement est notre vraie grandeur.*

*Soyez davantage entreprenants et fiers d'être Officiers Mariniers, Quartiers Maîtres et Matelots des Réserves de la Marine Nationale.*

*Gloires à la Maistrance, Honneurs à la Réserve, et Grandeurs à L'ACOMAR.*

*Je vous remercie de votre attention.*

*Je sou mets à vos suffrages ce rapport moral annuel de l'année 2014.*

*S'il y a des questions concernant ce rapport moral, les membres du Bureau National et moi-même sommes prêt à y répondre ».*

### Adoption du rapport moral et d'orientation :

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 49

### **Rapport financier du trésorier national**

Gérard Bouhallier, nôtre trésorier national prend la parole pour présenter le rapport financier de l'exercice 2014, adopté par le conseil d'administration préliminaire du 11 avril 2015.

*« Monsieur le Président, Messieurs les Présidents délégués, Mesdames, Messieurs, je présente à votre approbation les comptes de notre Association pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier - 31 décembre 2014.*

*Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu ce jour 11 avril 2015.*

### Compte de résultat

*L'exercice 2014 a dégagé un résultat d'exploitation excédentaire de 3 920,13 euros dont 298,28 au titre du siège, et un résultat d'exploitation déficitaire de 498,23 au titre de sections.*

### **Les faits marquants de l'exercice**

*☞ L'enregistrement dans le poste frais de déplacements de dons manuels dans le cadre d'une activité bénévole, conformément à l'article 200 du CGI des impôts visant les associations d'intérêt général. En 2014, ces dons manuels s'élèvent à 988.99 euros.*

*☞ Les activités de rayonnement et de recrutement de L'Association se sont élevées à 8 909,87 euros dont 4 842,01 euros concerne l'opération "Découverte de la Marine Nationale" de la section Loiret Loir et Cher au bénéfice de jeunes d'un Lycée du Loiret.*

*☞ La subvention d'exploitation obtenue du Ministère de la Défense a été de 4 500 euros au lieu de 5 500 euros l'année précédente.*

*☞ Les cotisations perçues s'élèvent à 10 932 euros, en réduction de 262 euros par rapport à l'année précédente.*

*☞ Au niveau recrutement, nous avons accueilli 41 nouveaux adhérents en 2014. Depuis 4 ans ce sont 202 nouveaux adhérents qui sont venus s'associer à nos activités.*

*☞ Les dons divers reçus se sont élevés à 4 830 euros dont 1 000 sont affectés aux opérations à réaliser en 2015 par la section Loiret Loir et Cher.*

*☞ Par ailleurs, il convient de noter que le Siège a financé les opérations de rayonnement de 2 sections à hauteur de 809,68 euros leur permettant ainsi de maintenir leur équilibre financier.*

### **Bilan au 31 décembre 2014**

*☞ Il n'y a pas eu de nouveaux investissements de valeurs immobilisées en 2014.*

*☞ Le stock de fournitures en magasin s'élève à 2 662,50 euros, en légère progression résultant essentiellement de la réévaluation de stocks détenus en sections.*

*☞ Les valeurs en banque et caisse de l'ACOMAR s'élèvent au 31 décembre 2014 à 32 878,81 euros se répartissant ainsi :*

*☞ Comptes au nom du siège pour un montant de 8 029,23 euros, dont 1 695.29 sur le Livret "A",*

*☞ Comptes au nom des sections pour un montant de 24 849,58 euros.*

*☞ Les réserves de trésorerie provenant du résultat s'élèvent à 34 233,69 euros.*

*☞ Le résultat de l'exercice en instance d'affectation s'élève à 3 920,13 de résultats excédentaires et 498,23 euros de résultats déficitaires de certaines sections.*

*☞ Les subventions d'investissement se sont accrues de 1 300 euros obtenus par la Section Somme pour le financement de leur drapeau. Sur la situation antérieure, il reste une somme de 500 euros non encore affectée au résultat.*

*☞ Les fonds dédiés sur dons manuels affectés s'élèvent à 1 000 euros.*

*Au 31 décembre 2014, le bilan de l'Acomar s'élève à 56 330,62 euros.*

*L'équilibre enregistré et retrouvé dans les comptes de l'ACOMAR est un signe positif ; toutefois nous devons accentuer nos efforts pour l'équilibre financier encore précaire de certaines sections et leur permettre de représenter l'Association dans les meilleures conditions financières possible.*

### **Budget prévisionnel 2015**

*Le budget prévisionnel 2015 est sensiblement égal à celui des années précédentes, soit 37900 € pour les sections et 44100 € pour le siège. A noter une ligne budgétaire de 19800 € pour une*

*opération exceptionnelle de rayonnement organisée par la section Rhône-Alpes Nord à OYONAX. Le financement subventionné dans son intégralité par la communauté de commune. Evidemment la trésorerie nationale n'engagera la dite somme que lorsque la subvention aura été enregistrée sur le compte national.*

*Vous pouvez constater également que nous sollicitons une subvention du ministère de la défense de 9000 €, que nous renouvelons la dotation de 1000 € pour les opérations de rayonnement-recrutement des sections.*

*Monsieur le Président, Messieurs les Présidents Délégués, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention ».*

*Monsieur le Président, Messieurs les Présidents Délégués, Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention ».*

### **Rapport du vérificateur aux comptes**

La parole est donnée à Daniel Hupont, notre vérificateur aux comptes, qui a procédé aux contrôles des comptes de l'exercice 2014 de l'association, le lundi 27 avril 2015.  
Il s'adresse à l'assemblée générale en ces termes :

*« Le vérificateur aux comptes certifie que les comptes annuels de l'exercice 2014 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association « ACOMAR » au 31 décembre de cet exercice ».*

Après avoir donné les conclusions de sa vérification et avant le vote, il tient à faire le rappel suivant portant sur "La production des comptes financiers de l'ACOMAR" :

*« Dans la **NOTE DE RAPPEL** du 11 avril 2009, ayant pour Objet : **COMPTES FINANCIERS DE L'ACOMAR**, il vous était précisé que L'Association produit ses comptes auprès des autorités du Ministère de la Défense dans le cadre de la demande de subvention annuelle que nous sollicitons. Il est donc impératif de tout mettre en œuvre pour la restitution de vos comptes financiers le plus tôt possible au mois de Janvier de chaque année si possible (le 15 février au plus tard). A l'heure actuelle ces conditions ne sont toujours pas remplies ».*

### **Vote des résolutions**

#### **RESOLUTION n°1 : Approbation des comptes de l'exercice 2014**

Le rapport financier est mis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire :

##### **Délibération :**

Après avoir entendu le rapport financier du Trésorier National et la lecture du rapport du Vérificateur aux comptes, l'Assemblée Générale ordinaire approuve le compte financier de l'ACOMAR pour l'exercice courant du 1<sup>ER</sup> Janvier au 31 Décembre 2014

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 49

Le rapport financier de l'exercice 2014 est adopté et décharge est donnée au trésorier national.

#### **RESOLUTION n° 2 : Affectation du résultat de l'exercice 2014**

##### **Délibération :**

Le résultat excédentaire de l'exercice 2014 du siège, d'un montant de 298.28 euros est affecté au compte 10683 « réserves de trésorerie provenant du résultat ».

Le résultat excédentaire de l'exercice 2014 des sections d'un montant de 3 621.85 euros sera affecté au compte 10683 « réserves de trésorerie provenant du résultat » pour le montant respectif propre à chaque section.

Le résultat déficitaire de l'exercice 2014 des sections d'un montant de 498,23 euros sera affecté au compte 10683 "réserves de trésorerie provenant du résultat », à concurrence du solde créditeur respectif de chaque section

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 49

Adopté à l'unanimité.

### RESOLUTION n° 3 : Budget de l'exercice 2014

L'Assemblée Générale approuve le budget 2015 de l'ACOMAR d'un montant de 82 000 euros, se répartissant en 44 100 euros pour le Siège et 37 900 euros pour les sections

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 49

Adopté à l'unanimité.

### RESOLUTION n°4 : Dissolution de sections

Le Conseil d'Administration de l'Acomar, en sa séance du 15 Novembre 2014, a décidé la dissolution des sections "Corse" et "Bourgogne Franche Comté".

L'Assemblée Générale prend note de cette décision. Les avoirs de ces sections seront transférés sur l'exercice 2015 dans la comptabilité de l'Acomar Siège.

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 49

Adopté à l'unanimité.

### RESOLUTION n° 5 : Cotisations et quote-part nationale

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale valide le nouveau barème des cotisations de l'ACOMAR par catégorie d'adhérents :

Catégories d'Adhérents	Cotisation de base	Cotisation après déduction fiscale	Quote-part Nationale 2016
Actifs	28	18,67	17
Jeunes issus d'un cycle PMM	15	10,00	10
JEUNES	20	13,33	10
SYMPATHISANTS	28	18,67	17
BIENFAITEURS	50	33,33	20
ASSOCIATIONS (Réservistes ou Armées)	35	23,33	20
AUTRES PERSONNES MORALES	350	233,33	200

Les sections qui appellent des cotisations inférieures au montant de la cotisation de base ci-dessus auront jusqu'en 2017 inclus pour effectuer le rattrapage.

- Abstention : 0
- Contre : 0
- Pour : 49

Adopté à l'unanimité

### **Election du Tiers Sortant**

Conformément aux obligations légales il est procédé à l'élection du tiers sortant du conseil d'administration. Avant de passer aux votes Philippe Chovet prend la parole pour proposer le retrait du 1<sup>er</sup> collègue de l'administrateur titulaire Gérard Vinson et de son suppléant, en application de l'article 11 de nos statuts qui stipule que « *Tout membre du conseil d'administration absent à trois séances consécutives est considéré comme démissionnaire par le conseil d'administration qui procédera à son remplacement lors de la prochaine AG* ». La présence n'étant que très rarement assurée et l'absence constatée, sans excuse recevable, dépasse largement les trois séances citées plus haut.

A noter que la fonction de suppléant a dans son temps été créée pour permettre d'assurer au mieux une présence aux réunions du conseil d'administration.

A la demande de Philippe Chovet le vote se fera nom par nom.

1<sup>er</sup> Collège

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>	<b>SOUHAIT</b>	<b>DÉCISION</b>
Gérard BOUHALLIER		Se représente	Réélu à l'unanimité
Philippe CHOVET	Alain FLOTTE	Se représentent	Réélu à l'unanimité
Gérard VINSON	Jean-Christian MARTIN	Se représentent	Démissionné à la majorité Pour : 0 – Abstention : 5 Contre : 43

2<sup>ème</sup> Collège

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>	<b>SOUHAIT</b>	<b>DÉCISION</b>
Gérard DESRUES	Alain CAPILLON	Se représentent	Réélu à l'unanimité
Bernard GOILLOT		Se représente	Réélu à l'unanimité
Alain KLEIMBERG	Michel BAZIER	Se représentent	Réélu à l'unanimité

En raison du quota défini dans les statuts, il reste deux places disponibles au 2<sup>ème</sup> collège. Deux membres en font la demande.

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>	<b>SOUHAIT</b>	<b>DECISION</b>
Jean-Louis JACQUEMIN		Se présente	Élu à l'unanimité
Christian MIR	Jean-Paul SCHMIDT	Se présentent	Élu à la majorité Contre : 0 – Abstention : 1 Pour : 47

#### **Approbation de la démission d'Yves ASCIONE**

L'assemblée générale confirme la démission d'Yves Ascione de Président Délégué de la section Var-Alpes Maritimes, et sa nomination Représentant Départemental Accrédité des Alpes Maritimes, ainsi que le rattachement de la section à celle des bouches du Rhône.

#### **Approbation du rattachement de la Lorraine**

L'assemblée générale confirme le rattachement de la Lorraine à la section Alsace-Territoire de Belfort qui prendra le nom de "GRAND EST".

#### **Remise de la coupe COUTHEOUX**

La coupe COURTHEOUX est attribuée cette année à la section Nord-Pas de Calais. C'est le Capitaine de vaisseau Denis Bertrand à l'issu de la commission des réserves.

#### **Clôture de l'assemblée générale**

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale 2015 est déclarée close.

Gérard DESRUES  
Secrétaire national  
  


Roger ORSINI  
Président National  
  


Original signé et classé

Destinataires :

Bureau – Présidents – Conseil d'administration